



CPA Unibel  
8515, rue St-Jacques  
St-Augustin Mirabel  
Québec J7N 2A3

Mirabel, le 18 décembre 2008

**PAR COURRIEL**

A l'attention de tous les membres

**OBJET : Campagne de financement**

---

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous informer qu'après plusieurs mois de négociation avec la Régie des alcools, des courses et des jeux, il nous a été impossible d'obtenir un permis de tirage pour notre campagne de financement, laquelle devait se faire au moyen d'une loterie.

Puisque notre campagne de financement constitue la seule source de revenus pour les dépenses du Club, nous avons décidé, vu le peu de temps devant nous, de procéder à cette campagne au moyen de cartes à gratter. Chaque famille recevra, samedi le 20 décembre prochain, une carte d'une valeur de 60.00\$ et aura jusqu'au samedi 7 février 2009 pour rapporter l'argent recueilli.

Le samedi suivant, soit le 14 février 2009, le Club procédera à un tirage parmi toutes les familles afin d'attribuer certains prix accumulés, dont le forfait voyage d'une valeur de 3000.00\$.

Nous tenons à vous rappeler qu'en vertu de notre Régie interne, cette campagne de financement est obligatoire pour tous les membres inscrits au Club pour la saison 2008/2009.

En espérant que vous comprendrez les raisons justifiant notre décision.

Bien à vous

Richard Pageau  
CPA Unibel